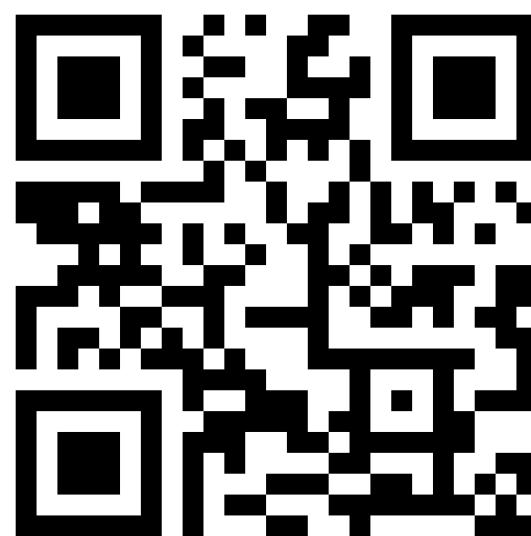


R.G.P.D.

**Que faisons-nous des photos et vidéos prises
lors de cet évènement ?**



Toute personne peut s'opposer à être photographiée, filmée ou enregistrée (image, vidéo, son, interview) ainsi qu'à la diffusion de ceux-ci, soit en le signalant directement à l'organisateur lors de l'évènement, soit en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante: info.dpo@hainaut.be